

Montreuil, Dimanche 1^{er} mars 2020

Monsieur le Ministre,

La FNEC FP-FO a bien reçu l'invitation à participer, dans le cadre du dit « *chantier de la réforme des retraites* », à la réunion du 2 mars concernant un projet questionnaire qui serait adressé aux enseignants sur leurs conditions de travail et de rémunération en vue d'un colloque international à l'initiative de votre ministère et de l'UNESCO fin mars.

Vous vous félicitez d'une « *consultation inédite dans l'histoire* ». Elle fait pourtant écho au grand débat lancé en janvier 2019 suite au mouvement des Gilets jaunes et, plus récemment, à l'enquête sur le mal être des hospitaliers, lancé par le ministre de la Santé suite à la puissante grève dans les hôpitaux.

Nous ne pouvons nous associer à cette démarche.

Sur la forme, tout d'abord. Plus rien ne peut cacher la réalité : le « *chantier de la réforme des retraites* », majoritairement rejeté, est un *fiasco*.

Le 27 février, vous lancez cette consultation, dont le résultat serait présenté fin mars. Le 29 février, le gouvernement prend la décision de recourir au 49-3 pour faire passer en force une réforme rejetée par une mobilisation historique dont les personnels de l'Education constituent l'une des forces les plus déterminées. Ce même 29 février, la révolte de l'ensemble de la population s'est déjà exprimée dans des rassemblements spontanés sur tout le territoire. Ne nous y trompons pas. La colère est immense. Dès lors, cette concertation ressemble fort à une énième tentative de désamorcer la colère des enseignants pour isoler ces derniers et gagner du temps.

S'il les personnels étaient écoutés, verrait-on une répression d'ampleur inédite et honteuse s'abattre contre ceux qui, depuis le 20 janvier, osent revendiquer l'abandon des E3C ?

Enfin, le ministère convoque les organisations syndicales pour élaborer l'équivalent d'un referendum d'entreprise type loi Travail qui n'a d'autre vocation que d'ignorer et de contourner l'intervention syndicale.

A tous points de vue, le questionnaire que vous proposez ne peut tromper personne.

Sur le fond, c'est une véritable provocation.

On ne trouve pas un mot sur les réformes dont le point commun est qu'elles sont rejetées.

Il est demandé aux enseignants s'ils souhaitent suivre des formations pendant les congés scolaires. Ont-ils le choix ? Le décret du 6 septembre 2019, deux fois présenté au CTM, deux fois rejeté, coupe court à toute discussion sur cette question.

Les enseignants sont interrogés sur la « rémunération ». Les études de votre ministère ont confirmé qu'ils sont les plus mal payés d'Europe et que leur salaire stagne depuis 10 ans (*Les Différentes mesures statistiques du salaire des enseignants du secteur public n°2019-M04*). Des scénarii de revalorisation ont été présentés qui prévoient quelques dizaines à quelques euros de plus et encore, pas pour tous.

A quoi bon poser des questions dont les réponses sont déjà connues sinon à tenter de légitimer *a posteriori* des mesures en invoquant la « concertation » dont elles auraient fait l'objet ?

Nous ne pouvons cautionner cette démarche. Ce n'est pas notre conception du rôle de l'organisation syndicale.

C'est pourquoi lundi 2 mars, nous ne participerons pas à la concertation sur le questionnaire « *Le métier du professeur au XXIe siècle* ».

Nous serons aux côtés des personnels qui résistent et nous participerons aux AG et aux réunions où nous rendrons public votre questionnaire, et où il sera discuté de la suite de la mobilisation pour obtenir le retrait de la réforme du système universel de retraites et la satisfaction de l'ensemble des revendications.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Clément Poulet, Secrétaire général de la FNEC FP-FO

